Comité syndical
Syndicat Mixte des Eaux de Miage

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL

SEANCE MERCREDI 14 OCTOBRE 2026

L'an deux mille vingt six, le 14 octobre à 17 heures 30, le Comité Syndical Mixte des Eaux de Miage, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi.

- Membres titulaires présents : Messieurs Arnaud MORAND, Président, Jean-Michel PAGET, Vice-Président, Paul CATHAND, Vice-Président, Madame Monique RACT, Messieurs Jean-Marie DURINDEL, Gabriel GRANDJACQUES, Madame Michèle MAUTUE, Messieurs Claude CHAMBEL, Jean-Pierre SOCQUET

- Membre suppléant avec voix délibérative : Monsieur Fabien SATONAY.
- Membre suppléant sans voix délibérative : Monsieur Clément BERRUEX.
- Membres titulaires excusés : Madame Caroline SEIGNEUR, Messieurs Stéphane ALLARD, Patrice BIBIER-COCATRIX.

Il a été procédé à la désignation d'un secrétaire de séance, conformément aux articles L.5211-1 et L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales.
Jean-Marie DURINDEL ayant été désigné pour remplir ces fonctions, les a acceptées.

n°2026-15

ADMINISTRATION GENERALE
Objet : Décision Modificative n°1 – Exercice 2026 - Solde du compte 16878

Nombre de membres ayant voix délibérative
Afférents au Conseil Syndical : 12
En exercice : 12
Quorum : 7
Présents : 10
Procurations : 0
Votants : 10

Délibération rendue exécutoire compte-rendu de sa réception en Préfecture le :
Et de sa publication le 22/10/26

CONSEIL SYNDICAL DU 14 OCTOBRE 2026

n°2026-15

Rapporteur : Monsieur le Président

Décision Modificative n°1 – Exercice 2026
Solde du compte 16878

Monsieur le Président expose :

Le compte de gestion fait apparaître un solde n'ayant plus lieu d'être au crédit du compte 16878 « Remboursement des autres dettes » pour la somme de 16 207,53€.
Ladite somme correspond à un reliquat d'une commission pour les emprunts souscrits auprès du Syndicat Mixte Départemental d'Eau et d'Assainissement.

Etant donné que lesdits emprunts sont soldés,
Il convient de procéder aux écritures budgétaires suivantes s'équilibrant sur l'exercice 2026 :

un titre au compte budgétaire 1068 « Autres réserves » pour la somme de 16 207,53€ et un mandat au compte budgétaire 16878 « Remboursement des autres dettes » du même montant.

Le Conseil Syndical est invité à se prononcer :
- sur l'ouverture de crédits visée.
- sur le vote de la décision modificative n°1 de l'exercice 2026 correspondante.

Le conseil syndical, après en avoir délibéré, ADOPTE, cette proposition à l'UNANIMITE des suffrages exprimés.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Suivent les signatures,
Pour extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance

Jean-Marie DURINDEL

SYNDICAT MIXTE
DES EAUX DU MIAGE
- Commune de St Gervais Les Bains
- Syndicat des eaux Combloux,
Domancy et Demi-Quartier
BP. 43 - 74170 St GERVAIS LES BAINS

Le Président,

Arnaud MORAND

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant la juridiction compétente dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.